	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 1 / 9
		Edition révisée n° : 6
		Date : 7 / 1 / 2015
		Remplace la fiche : 28 / 5 / 2014
<b>STABILISATEUR ESSENCE BARD AHL</b>		<b>1164</b>

**Danger**



## SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Identification du produit** : Additif de carburant divers.  
 Préparation liquide.  
**Nom commercial** : STABILISATEUR ESSENCE BARD AHL

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Voir fiche technique pour des informations détaillées.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Producteur/Fabricant** : SADAPS BARD AHL Additives & Lubricants  
 ZI TOURNAI OUEST 2  
 RUE DU MONT DES CARLIERS, 3  
 7522 TOURNAI Belgique-Belgie  
 TEL : +32 (0).69.59.03.60  
 FAX : +32 (0).69.59.03.61  
 MAIL : bardahl@bardahlfrance.com  
**Distributeur** : SADAPS BARD AHL CORPORATION  
 104, rue de Lille  
 59420 MOUVAUX France  
 TEL : +33 (0)3 10 38 38 38  
 FAX : +33 (0)3 20 82 97 87  
 MAIL : bardahl@bardahlfrance.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+32 (0)70.245.245  
 +33 (0)1.45.42.59.59

## SECTION 2 Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

: Xn; R65  
 R66  
 R43

**Texte des Phrases R** : SECTION 16


#### Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

**• Dangers pour la santé** : Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger (CLP : Asp. Tox. 1)  
 Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)  
 Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Attention (CLP : Skin Sens. 1)

### SADAPS BARD AHL Additives & Lubricants

ZI TOURNAI OUEST 2 RUE DU MONT DES CARLIERS, 3 7522 TOURNAI Belgique-Belgie  
 TEL : +32 (0).69.59.03.60  
 FAX : +32 (0).69.59.03.61  
 MAIL : bardahl@bardahlfrance.com

**En cas d'urgence : +32 (0)70.245.245**

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 2 / 9
		Edition révisée n° : 6
		Date : 7 / 1 / 2015
		Remplace la fiche : 28 / 5 / 2014
<b>STABILISATEUR ESSENCE BARD AHL</b>		<b>1164</b>

## SECTION 2 Identification des dangers (suite)

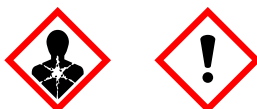
Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)  
 Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)  
 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte des Phrases H : : SECTION 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

##### • Pictogramme(s) de danger



• Code de pictogrammes de danger : SGH08 - SGH07

• Mention d'avertissement : Danger

• Mention de danger : H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H315 - Provoque une irritation cutanée.  
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H332 - Nocif par inhalation.  
 EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

##### • Conseils de prudence

- \* - Généraux : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
 P102 - Tenir hors de portée des enfants.
- Prévention : P260 - Ne pas respirer les vapeurs.  
 P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- Intervention : P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
 P331 - NE PAS faire vomir.  
 P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Stockage : P405 - Garder sous clef.
- Considérations relatives à l'élimination : P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.
- Contient : Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques, 2-éthylhexane-1-ol, Naphthenic acid, reaction products with diethylenetriamine, triethylenetetramine, ethylene oxide and oleic acid, alpha, alpha'-propylenedinitrilo-di-o-crésol., 30 % et plus d'hydrocarbures aliphatiques, moins de 5 % d'hydrocarbures aromatiques.

### 2.3. Autres dangers

Aucun(es) dans des conditions normales.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 9

Edition révisée n° : 6

Date : 7 / 1 / 2015

Remplace la fiche : 28 / 5 / 2014

## STABILISATEUR ESSENCE BARD AHL

**1164**

### SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques.	> 50 %	64742-48-9	918-481-9	----	01-2119457273-39-XXXX	Xn; R65 R66 ----- Asp. Tox 1 (H304) (EUH066)
Ethylhexylique (2-) Alcool	< 10 %	104-76-7	203-234-3	----	01-2119487289-20-XXXX	Xn; R20 Xi; R36/37/38 ----- Acute Tox. 4 (H332) Eye irrit 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335)
Potassium carboxylate	< 5 %	----	CONFIDENTIAL	----	----	Xi; R36/38 R52 ----- Eye irrit 2 (H319) Skin Irrit. 2+ (H315)
Combinaison d'hydrocarbures aromatiques et oléfiniques (C9 à C22)	< 5 %	8008-20-6	232-366-4	649-404-00-4	----	R10 Xn; R65 Xi; R38 ----- Asp. Tox 1 (H304) Flam. Liq. 3 (H226)
Aminoethylamide hydroxyéthylée	< 5 %	-	POLYMERE	-	----	C; R34 R43 R52 ----- Skin Corr. 1A+ (H314) Eye Dam 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317)
Naphta lourd (hydrotraité à point d'ébullition bas)	< 1 %	64742-82-1	265-185-4	----	----	R10 Xn; R65 R66 N; R51-53 ----- Asp. Tox 1 (H304) Flam. Liq. 3 (H226) STOT SE 3 (H336) (EUH066) Aquatic Chronic 2 (H411)
Kérosène : solvant naphta aromatique lourd	< 0,5 %	64742-94-5	265-198-5	649-424-00-3	----	Xn; R65 Xi; R36/38 N; R51-53 ----- Asp. Tox 1 (H304) Flam. Liq. 3 (H226) Eye irrit 2 (H319) Aquatic Chronic 2 (H411)

### SECTION 4. Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau : En cas de contact, même mineur, ôter immédiatement les vêtements contaminés et laver abondamment la peau à l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- Ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Inhalation : Nocif par inhalation.
- Contact avec la peau : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

#### SADAPS BARD AHL Additives & Lubricants

ZI TOURNAI OUEST 2 RUE DU MONT DES CARLIERS, 3 7522 TOURNAI Belgique-Belgie

TEL : +32 (0).69.59.03.60

FAX : +32 (0).69.59.03.61

MAIL : bardahl@bardahlfrance.com

En cas d'urgence : +32 (0)70.245.245



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 9

Edition révisée n° : 6

Date : 7 / 1 / 2015

Remplace la fiche : 28 / 5 / 2014

## STABILISATEUR ESSENCE BARD AHL

1164

### SECTION 4. Premiers secours (suite)

- Ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre. Pulvérisation d'eau. Sable.

- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais.

### SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

#### 6.2. Précautions pour l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Méthodes de nettoyage

- sur le sol : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

- sur l'eau : Remédier aux épandages importants à l'aide d'une pompe ou d'un aspirateur.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible.

### SECTION 7. Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Manipulation : Ne pas fumer. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Porter un vêtement de protection approprié.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans les conteneurs d'origine.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 9

Edition révisée n° : 6

Date : 7 / 1 / 2015

Remplace la fiche : 28 / 5 / 2014

## STABILISATEUR ESSENCE BARD AHL

**1164**

### SECTION 7. Manipulation et stockage (suite)

\* **Durée de stockage** : 5 ans.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

### SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition professionnelle** : Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques. : VME [mg/m<sup>3</sup>] : 1200  
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques. : VME [ppm] : 184  
Ethylhexylique (2-) Alcool : VME [ppm] : 50  
Ethylhexylique (2-) Alcool : VLE [ppm] : 100  
Naphta lourd (hydrotraité à point d'ébullition bas) : VME [mg/m<sup>3</sup>] : 350  
Xylène : TLV<sup>©</sup> -TWA [mg/m<sup>3</sup>] : 435  
Xylène : TLV<sup>©</sup> -TWA [ppm] : 100  
Xylène : TLV<sup>©</sup> -STEL [ppm] : 150  
Xylène : VME [ppm] : 50  
Xylène : VME [mg/m<sup>3</sup>] : 221  
Xylène : VLE [ppm] : 100  
Xylène : VLE [mg/m<sup>3</sup>] : 442  
1,2,4-triméthylbenzène : TLV<sup>©</sup> -TWA [mg/m<sup>3</sup>] : 125  
1,2,4-triméthylbenzène : TLV<sup>©</sup> -TWA [ppm] : 25  
1,2,4-triméthylbenzène : VME [ppm] : 20  
1,2,4-triméthylbenzène : VME [mg/m<sup>3</sup>] : 100  
Naphtalène : VME [ppm] : 10  
Naphtalène : TLV<sup>©</sup> -TWA [mg/m<sup>3</sup>] : 52  
Naphtalène : TLV<sup>©</sup> -TWA [ppm] : 10  
Naphtalène : TLV<sup>©</sup> -STEL [mg/m<sup>3</sup>] : 79  
Naphtalène : TLV<sup>©</sup> -STEL [ppm] : 15

#### 8.2. Contrôle de l'exposition

##### Protection individuelle

- **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.(EN166).
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.(EN374)
- **Protection respiratoire** : En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat.

### SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Etat physique à 20 °C** : Liquide.  
**Couleur** : Rouge.  
**Odeur** : Hydrocarbure.  
• **Seuil olfactif** : Aucune donnée disponible.  
• **pH** : Non applicable.  
• **Point de fusion / Point de congélation** : Aucune donnée disponible.

#### **SADAPS BARD AHL Additives & Lubricants**

ZI TOURNAI OUEST 2 RUE DU MONT DES CARLIERS, 3 7522 TOURNAI Belgique-Belgie

TEL : +32 (0).69.59.03.60

FAX : +32 (0).69.59.03.61

MAIL : bardahl@bardahlfrance.com

**En cas d'urgence : +32 (0)70.245.245**



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 9

Edition révisée n° : 6

Date : 7 / 1 / 2015

Remplace la fiche : 28 / 5 / 2014

## STABILISATEUR ESSENCE BARD AHL

**1164**

### SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

- **Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition [°C]** : Aucune donnée disponible.  
Aucune donnée disponible.
- **Point d'éclair [°C]** : 62
- **Taux d'évaporation** : Aucune donnée disponible.
- **Inflammabilité** : Aucune donnée disponible.
- **Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)** : Aucune donnée disponible.  
Aucune donnée disponible.
- **Pression de vapeur** : Aucune donnée disponible.
- **Densité de vapeur** : Aucune donnée disponible.
- **Densité relative** : 0,795 - 0,805
- **Solubilité** : Produit insoluble dans l'eau.
- **Coefficient de partage : n-octanol / eau** : Aucune donnée disponible.
- **Température d'auto-inflammabilité** : > 200
- **Température de décomposition** : Aucune donnée disponible.
- **Viscosité** : < 20 cSt
- **Propriétés explosives** : Aucune donnée disponible.
- **Propriétés comburantes** : Aucune donnée disponible.

#### 9.2. Autres informations

**Autres données** : Aucune donnée disponible.

### SECTION 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Stable.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** : Flamme nue. Etincelles. Chaleur.

#### 10.5. Matières à éviter

**Matières à éviter** : Oxydants forts.


#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** : Hydrocarbure. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

### SECTION 11. Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voir le Récapitulatif des Risques SECTION 2

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 7 / 9
		Edition révisée n° : 6
		Date : 7 / 1 / 2015
		Remplace la fiche : 28 / 5 / 2014
<b>STABILISATEUR ESSENCE BARD AHL</b>		<b>1164</b>

## SECTION 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible.

### 12.2. Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible.

### 12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

## SECTION 14. Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non réglementé.

### 14.5. Danger pour l'environnement

**En cas de fuite et/ou d'épandage** : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Mesures d'urgence en cas d'accident** : PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.  
Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.  
Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route.  
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.  
Arrêter le moteur.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 8 / 9

Edition révisée n° : 6

Date : 7 / 1 / 2015

Remplace la fiche : 28 / 5 / 2014

## STABILISATEUR ESSENCE BARD AHL

**1164**

### SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)

Aucune donnée disponible.

### SECTION 15. Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

**Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail Français :**

: Tableau RG 84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.  
Tableau RG 49 : Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines.  
Tableau RG 65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique.  
Tableau RG 4 BIS : Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

### SECTION 16. Autres informations

**Texte des Phrases H :** : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
H226 - Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 - Nocif par inhalation.  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Texte des Phrases R :** : R10 : Inflammable.  
R20 : Nocif par inhalation.  
R34 : Provoque des brûlures.  
R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.  
R38 : Irritant pour la peau.  
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R52 : Nocif pour les organismes aquatiques.  
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Utilisations recommandées & restrictions** : Voir fiche technique pour des informations détaillées.

**Texte des Phrases R du § 3** : R10 : Inflammable.  
R20 : Nocif par inhalation.  
R34 : Provoque des brûlures.  
R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.


**SADAPS BARD AHL Additives & Lubricants****En cas d'urgence : +32 (0)70.245.245**

ZI TOURNAI OUEST 2 RUE DU MONT DES CARLIERS, 3 7522 TOURNAI Belgique-Belgie

TEL : +32 (0).69.59.03.60

FAX : +32 (0).69.59.03.61

MAIL : bardahl@bardahlfrance.com

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 9 / 9
		Edition révisée n° : 6
		Date : 7 / 1 / 2015
		Remplace la fiche : 28 / 5 / 2014
<b>STABILISATEUR ESSENCE BARD AHL</b>		<b>1164</b>

#### SECTION 16. Autres informations (suite)

<p><b>Autres données</b></p> <p><b>Date d'impression</b></p>	<p>R38 : Irritant pour la peau.  R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  R52 : Nocif pour les organismes aquatiques.  R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p> <p>: Etiquette : 734 116 R7  Révision - Voir : *  Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.</p> <p>: 7 / 1 / 2015</p>
--	---

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement (CE) N° 453/2010 du Parlement Européen et du Conseil.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**